

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique – Directeur : Frédéric Aimard – 10 août 2026 – 1,50 €

N° 200

Une belle histoire

Région parisienne. Mon voisin, qui n'est pas un professionnel ni un grand bricoleur décide néanmoins de retaper un peu sa vieille maison. Une petite maison modeste. La liste « à faire » est très longue mais, logique et rigoureux, il commence par les extérieurs. Il s'attaque donc aux volets. Des volets bois, forcément anciens eux aussi, comme la maison, ils sont en ruine. On lui a dit qu'il faut les remplacer, acheter des neufs car personne ne pourra les réparer. Trop de temps à passer dessus, ce n'est pas rentable.

Il s'y attelle donc seul. Les décape et repeint. Mais une pièce essentielle est manquante, mangée par la rouille et les années. Pour la remplacer, mon voisin a un peu honte car il ne sait même pas comment la nommer. Il prend la photo d'une pièce analogue et quelqu'un lui souffle que c'est une penture. Tous les métiers et toutes les disciplines ont leur liste de termes spécifiques. La quincaillerie aussi. Pour les novices, qui n'ont pas eu de volets à réparer, regardons un dictionnaire : il s'agit de la pièce qui permet au volet d'être accroché aux gonds fixés au mur. La définition est simple mais il en existe des dizaines de modèles. On en voit, sans savoir comment les nommer, des magnifiques, sur les portes de nos églises et cathédrales, sur les portails des châteaux, imaginées par des forgerons d'un autre



temps. Aujourd'hui, comme tout le reste, la penture est « simplifiée », réduite à sa fonction, donc une lame métallique droite à fixer sur le volet avec, à son extrémité, un trou, « l'œil », pour l'accrocher au gond.

Pas si simple car aucune des grandes chaînes de magasins de bricolage ne possède le modèle recherché par mon voisin. On lui explique : de nos jours on ne fabrique plus que le modèle standard et celui-ci possède un œil d'accrochage de diamètre 16. La penture adaptée au volet en question a un œil ancien, de 12. Que faire ? Pas question d'abandonner après tout l'investissement du travail fait pour décapier et peindre. On lui dit de chercher sur internet, peut-être, qui sait...

La belle histoire c'est maintenant qu'elle se présente. Elle s'appelle Portalet et elle se situe à Mont-de-

Marsan. Mon voisin, ayant trouvé sur internet cette entreprise qui se vante d'un catalogue de 35 000 références l'appelle timidement en se demandant déjà sur quelle touche il faudra appuyer entre « ferrages », « ensembles de portes et volets », etc.

À l'heure de l'IA, des réponders automatiques et autres robots, à l'heure des boîtes vocales et de « appuyez sur 1 pour une question et sur 2 pour deux questions », un miracle se produit. Quelqu'un répond au téléphone. Une vraie personne. D'une voix rassurante, professionnelle il interroge mon voisin sur les détails des volets. La longueur de la penture, le coude à droite ou à gauche ? Effectivement pour une penture avec un œil de 12 les choses se compliquent mais vous avez une solution, s'entend-il répondre :

« Vous achetez une douille de réduction du diamètre 16 au diamètre 14 et aussi une autre douille permettant de passer de 14 à 12. » et mon voisin est prié de bien noter les références de ces douilles à commander. Mon voisin s'inquiète du coût des douilles à rajouter au prix de la penture. On le rassure : les 2 douilles, 6 euros. À la fin une question purement commerciale : vous en vou-

SOMMAIRE

P. 1 : Une belle histoire de quincaillerie. P. 2 : Sale temps pour nos pommes. – L'appel de la montagne P. 3 : Lectures. P. 4 : Trois graves soucis. – La France sans obus. P. 5. – Civilisation des loisirs. P. 6 : Constructions : la flèche de Saint-Denis et le pavillon d'accueil de l'Assemblée nationale. – Drones, avions, bateaux et agents de Moscou. P. 7 : La Vénézuélienne de Trinité-et-Tobago.

■ **Verre** : Les candidats à la reprise de Duralex (243 salariés), à nouveau en redressement judiciaire, ont jusqu'au 11 septembre pour déposer une offre au tribunal de commerce d'Orléans.

■ **Lait** : Le groupe Lactalis souhaite racheter le groupe familial Triballat-Rians, entreprise centenaire qui, malgré son dynamisme, n'a plus la taille critique pour négocier face à l'agressivité des grands distributeurs. Les représentants du personnel et les autorités de la concurrence sont consultés. Bourse : L'indice du CAC 40 a culminé à 8 742,53 points en séance le 6 août mais avec de faibles volumes d'échanges.

■ **Paris** : Le projet d'un pavillon d'accueil en verre de 4 000 m² et pour 53 millions d'euros, à côté de la colonnade de l'Assemblée nationale sur la Seine, malgré le classement des rives au patrimoine de l'Unesco, a été relancé. La pétition hostile de l'association Sites & Monuments a déjà dépassé les 130 000 signatures sur change.org.

■ **Corse** : Une quinzaine d'hommes cagoulés et armés, parlant au nom du Front de libération de la Corse (FLNC) ont tenu une conférence de presse le 6 août pour dénoncer le projet de loi constitutionnelle sur l'autonomie de la Corse en cours de discussion au Parlement. Ils ont proféré des menaces physiques contre les « colons français » venus du continent.

■ **Téléphone** : À partir du 11 août, le démarchage téléphonique commercial auprès des particuliers, est rendu illégal sauf autorisation préalable donnée par ceux-ci. De lourdes sanctions sont prévues mais elles seront difficilement applicables à des entreprises situées hors de l'Union européenne. Cependant certains centres d'appels au Maroc ont déjà licencié une partie de leur personnel.

lez pour combien de volets ? Panique de mon voisin. D'une petite voix il ose dire la vérité, il s'agit d'une seule penture pour un seul volet. Pas démonté, pas agacé, au contraire, à l'autre bout du fil son interlocuteur le rassure : « Cela fait plaisir les gens qui retapent » Un quart d'heure au téléphone. Un professionnel patient et pédagogue face à un bricoleur du dimanche. La nostalgie d'un temps qui a disparu (sauf trop rares exceptions, comme on le voit). Mon voisin aurait embrassé son interlocuteur s'il n'y avait pas les 700 km qui les séparaient.

Adrien Boros

Sale temps pour nos pommes

Longeant le 9 août le verger de jeunes pommiers plantés par un restaurateur ami dans une région maritime du Nord Bretagne pourtant relativement épargnée cette année par les canicules et la sécheresse, je pouvais néanmoins constater que le manque d'eau commençait à se faire sentir. Alors que dire dans les terres ? C'est toute la filière cidricole qui s'inquiète à juste titre des conséquences de la météo. Au sud de l'Ille-et-Vilaine, du côté de Bain-de-Bretagne, il n'a plus que 15 millimètres d'eau depuis le mois de mai. Le résultat est sans appel : il y a moins de fruits et ils risquent d'être trop sucrés pour faire un cidre de qualité. Certains producteurs artisanaux de Haute-Bretagne s'attendent à obtenir cet automne la moitié seulement d'une production annuelle normale. Les organisations profes-

sionnelles confirment : c'est toute la Bretagne qui est touchée par les conséquences de la sécheresse.

Une seule solution possible pour les années à venir si cette situation se répète : l'irrigation mesurée des vergers en été et, à cet effet, le stockage des eaux pluviales en hiver et au printemps. Une anticipation qui ne priverait évidemment pas d'eau les habitants de cette région où il pleut annuellement 26 milliards de m³. C'est par l'innovation et l'adaptation des cadres juridiques de l'agriculture que cette production emblématique des régions de l'ouest, synonyme de fêtes, de vacances, de gastronomie locale et de bons moments passés en famille ou entre amis, pourra être pérennisée.

Jérôme Besnard

L'appel de la montagne

Pour le randonneur perdu ou plus encore blessé en montagne, le seul moyen d'appel, s'il dispose d'un téléphone portable et qu'il a du réseau selon l'expression consacrée, est de composer le 18 ou le 112 pour alerter les secours en montagne. À moins que d'autres, dans la vallée, inquiets de son absence, ne le fassent à sa place.

La montagne attire, en effet, de plus en plus de randonneurs pendant l'été qui, pour beaucoup d'entre eux, méconnaissant le danger des excursions, peuvent être victimes de chutes, d'éboulements ou de brusques changements de température.

Pendant longtemps, à l'image du sauvetage en mer pris en charge par des bé-

névoles, le secours en montagne était laissé à l'initiative de montagnards aguerris et volontaires appelés « marions », en raison du long bâton qu'ils utilisaient pour sonder la neige. À partir du XIX^e siècle, ceux-ci se sont regroupés dans des sociétés de secours en montagne dont la première fut créée à Annemasse, en Haute-Savoie, en 1897.

Tout va changer en 1956 avec le terrible drame resté célèbre sous le nom de l'affaire Vincendon et Henry. Jean Vincendon et François Henry sont deux jeunes gens d'une vingtaine d'années souhaitant devenir guides de haute montagne et qui ont décidé de faire l'ascension du Mont-Blanc par le difficile éperon de la Brenva à Noël 1956, il y aura bientôt 70 ans cette année. Pris dans une violente tempête de neige, rapidement victimes de gelures en dépit de leur bon équipement, les deux garçons se retrouvent dans l'impossibilité de rebrousser chemin. Tandis que sont organisées plusieurs cordées de secours dont l'une dirigée par le célèbre alpiniste Lionel Terray, est mise en place la première tentative de sauvetage par hélicoptère. Mais celui-ci, un appareil Sikorsky de l'Armée s'avère inadapté et s'écrase sur un plateau avec ses quatre membres d'équipage qui en sortent vivants. Privilégiant leur sauvetage à celui des deux alpinistes dont l'état de santé rend leur transport difficile, ceux-ci sont installés dans la carlingue dans l'attente d'une expédition ultérieure que le mauvais temps ne permettra pas. Leurs corps ne seront récupérés qu'en mars 1957.

Le retentissement médiatique de l'affaire sui-

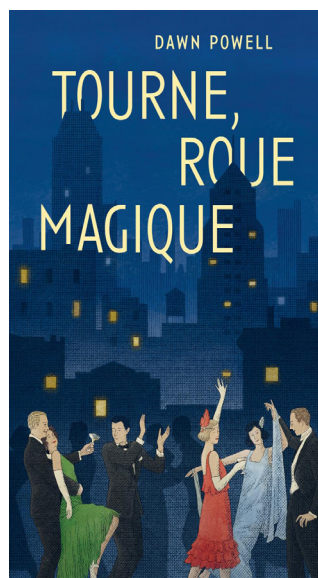
vie à la jumelle depuis les pistes de ski de Chamonix, la mauvaise coordination entre l'Armée et les cordées terrestres engendrant une polémique entre les différents acteurs, et l'inadaptation du matériel utilisé va conduire le gouvernement de l'époque à repenser le secours en montagne pour le professionnaliser. En découlera, en 1958, la création du PGHM (Peloton de gendarmerie de haute montagne).

D'abord installée à Chamonix pour le massif des Alpes, la gendarmerie de haute montagne s'est multipliée sur l'ensemble des massifs métropolitains et à La Réunion et compte aujourd'hui 21 pelotons. Forte de près de 300 militaires renforcés en saison par d'autres unités, elle assure des missions de secours mais aussi de police administrative et judiciaire. Depuis sa création, elle a effectué 40 000 interventions au profit de 50 000 personnes soit environ 5 400 sorties par an.

Il existe aussi deux CRS (Compagnies républicaines de sécurité) en montagne de la police nationale implantées respectivement dans les Alpes et dans les Pyrénées.

PGHM et CRS Montagne se répartissent les départements ou travaillent en alternance sur certains d'entre eux. Ils bénéficient du concours d'hélicoptères, modèles EC 145, devenus désormais le principal moyen d'évacuation, appartenant aux forces aériennes de la gendarmerie nationale ou à la sécurité civile.

À mentionner également les GMSP (groupes de montagne des sapeurs-pompiers) de même que continuent d'intervenir, en appui, les bénévoles des sociétés



ROMAN Mondanités

À travers le portrait de Dennis Orphen, un auteur en quête de reconnaissance, Dawn Powell raconte le New York des années 1930 avec ses excentricités et ses personnages hauts en couleur. L'écrivain entretient une relation avec Effie, une femme plaquée par son mari.

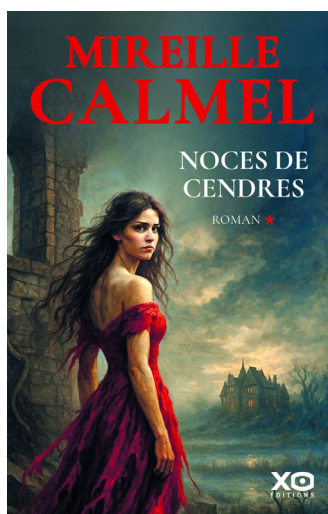
Quand son nouveau roman paraît, Effie découvre qu'elle a servi de matière à Orphen et se sent trahie une seconde fois. Son espoir de reconquérir son époux vacille tandis que le cénacle littéraire se gausse.

« Tourne, roue magique », Dawn Powell, Quai Voltaire, 288 p., 24 €.

POLAR Secrets de famille

Notaire et romancière, Ingrid Glowacki connaît les liens juridiques et humains qui unissent, voire désunissent, les familles. Après une vie de notaire bien remplie, Anna s'est reconvertie dans la défense des animaux au sein d'une ONG.

Un jour, elle se voit confier une mission délicate : se rendre au château



de Récy dont le riche propriétaire lui a légué sa fortune au grand désespoir des héritiers. À peine arrivée, un meurtre est commis. Que ne ferait-on pas pour toucher le pactole ?

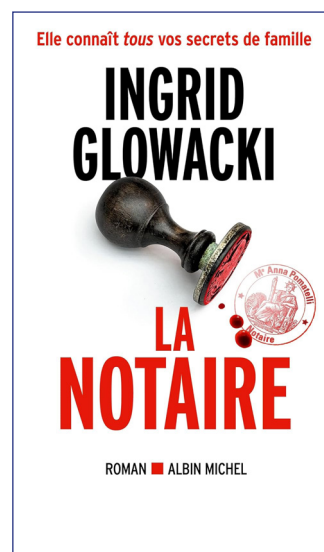
« La notaire », Ingrid Glowacki, Albin Michel, 304 p., 19,90 €.

ROMAN HISTORIQUE Malédiction

Sigilée du Quiricec espère une belle histoire d'amour alors, quand le capitaine René de Kerboulart, maître des eaux et des forêts de la presqu'île de Rhuys, demande sa main, elle est heureuse. L'homme est charismatique et mystérieux. Pour dot, il ne réclame qu'un marécage où les loups rôdent et où, dit-on, la terre est maléfique. Envoûtée par son époux, Sigilée ne sent pas venir le danger.

Mireille Calmel redonne vie aux légendes qui hantent la Bretagne.

« Noces de cendres », Mireille Calmel, XO éditions, 368 p., 20,90 €.



REVUE

La saga des Bourbons

Issue de Robert de Clermont, sixième fils de Saint Louis, la dynastie des Bourbons a façonné la France et l'Europe et continue de régner en Espagne et au Luxembourg. Secrets d'Histoire, la revue de Stéphane Bern, en retrace les heures et les malheurs.

Autres sujets : le French cancan, Juliette Récamier, Sacha Guitry...

Secrets d'histoire, juillet/août 2026, 5,95 €. En kiosque.



■ **Trotinettes** : Les utilisateurs d'engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) de type Trotinettes ou vélos électriques doivent s'équiper d'un casque et d'un gilet réfléchissant, depuis le 1er août, dans les départements des Hauts-de-Seine, de Seine-et-Marne et dans certaines communes d'autres départements, ainsi qu'ailleurs dans tout le pays en dehors des agglomérations et, depuis le 8 août, à Paris et en Petite Couronne. Pour le département du Nord et probablement beaucoup d'autres, ce sera à partir du 1er septembre.

■ **Vélos** : Filiale du groupe hollandais Accel, en redressement judiciaire, les Cycles Lapierre, qui fabriquent 100 000 cadres de vélo par an à Dijon (Côte d'Or), 106 salariés, ont demandé leur mise en redressement judiciaire au tribunal de commerce de Dijon le 5 août en espérant trouver un repreneur plus vaillant.

■ **Chômage** : Selon un communiqué de l'Insee du 7 août, le taux de chômage en France est de 8,3 % au plus haut depuis 2020.

■ **Livraisons** : Le site du ministère des Transports a publié, le 7 août, un texte du ministre Philippe Tabarot qui annonce la prochaine homologation de robots de livraison de marchandises empruntant les voies publiques sans aucun personnel à bord.

■ **Commerce extérieur** : D'après une communication des douanes le 7 août, le déficit commercial de la France a été de 33,9 milliards d'euros depuis janvier et de 59,9 milliards sur les douze derniers mois. Les deux tiers de ce déficit sont causés par l'explosion des importations chinoises.

■ **Cambriolages** : 27 648 cambriolages ont été déclarés en juillet 2026 en France métropolitaine, en hausse de 5,8 % sur un an par rapport à juillet 2025. Pour les seuls loge-

de secours en montagne auxquels peuvent s'ajouter les membres chevronnés des compagnies des guides dont la plus ancienne et la plus célèbre est celle de Chamonix.

Le secours en montagne, coordonné par les préfets dans le cadre des plans ORSEC (Organisation de la réponse de sécurité civile) est gratuit sauf en hiver dans les domaines skiables, placés sous la responsabilité des maires, où les interventions des pisteurs-sauveteurs sont facturées. En tout état de cause, en montagne plus qu'ailleurs, « prudence est mère de sûreté ».

Fabrice de Chanceuil

Trois graves soucis

Tandis que les Français tentent de se reposer entre deux incendies et trois canicules, les dirigeants politiques du « groupe central » auraient tout intérêt à se pencher sur des données officielles qui viennent assombrir leur bilan.

La première concerne l'emploi. Alors que le retour au plein-emploi semblait être une promesse en voie de réalisation, il faut déchanter. Après six trimestres consécutifs de hausse, le taux de chômage atteint 8,3 % de la population active. Ainsi, 2,7 millions de personnes sont au chômage et il faut y ajouter 1,9 million de personnes qui cherchent un emploi sans être immédiatement disponibles et qui forment le halo du chômage. Ces chiffres sont d'autant plus préoccupants que les effets de la crise provoquée par la guerre d'Iran ne se sont pas encore fait pleinement sentir.

La deuxième mauvaise nouvelle porte sur la santé publique. Alors que la France était naguère dans le groupe de tête des États de l'Union européenne (troisième place) dans la lutte contre la mortalité infantile, elle se situe aujourd'hui entre la 20^e et la 23^e place. La hausse du nombre de décès (2 709 enfants décédés en 2024) s'explique par l'augmentation de l'âge des femmes qui accouchent pour la première fois mais surtout par la mauvaise santé des femmes en situation précaire, par le retard pris dans le domaine des soins critiques néonataux et par le désengagement de l'État en matière de protection maternelle et infantile : en 2016, 150 000 mères étaient suivies, contre 900 000 à la fin du siècle dernier.

Il faut enfin s'inquiéter de la baisse du Produit intérieur brut (PIB) par habitant, mesurée en standards de pouvoir d'achat. Pour la quatrième année consécutive, la France se trouve sous la moyenne européenne ce qui signifie que, par habitant, nous produisons de moins en moins de richesses. Les causes de cet affaiblissement sont nombreuses, mais la désindustrialisation est le principal facteur de nos difficultés croissantes. Là encore, les promesses n'ont pas été tenues et l'ampleur du déficit budgétaire incite à la pire des attitudes : l'inertie couverte par le bavardage volontariste.

Claudine Uzerche

La France sans obus ?

Le président Macron peut bien déclarer (5 août) que

la politique de terreur menée par la Russie contre l'Ukraine est inacceptable, si les Européens ne sont pas en mesure de fabriquer des munitions, ses paroles restent vides de sens.

On sait que l'équivalent européen des batteries américaines Patriot, le système franco-italien SAM-P/T et ses missiles Aster, n'existe pour ainsi dire qu'à l'état d'échantillons. Mais prenons le simple exemple des obus de 155 mm tirés par le fameux canon CAESAR fabriqué par KNDS (ex-Nexter). L'Ukraine disposerait de moins d'une centaine de ces canons. La France n'en a pas plus pour l'instant.

Les Forges de Tarbes (quelques dizaines de salariés, un chiffre d'affaires estimé entre 4 et 8 millions d'euros) sont l'unique entreprise française produisant les corps creux en acier qui constituent la base des obus tirés par CAESAR. KNDS lui a passé commande de 150 000 corps creux à livrer entre 2026 et 2028 (peut-être 30 millions de chiffre d'affaires). Mais cette pépite industrielle ne peut pas faire face car Europlasma, son propriétaire depuis 2021, n'a pas la capacité financière de suivre.

Le groupe Europlasma, au départ spécialiste de la dépollution (mais sa filiale FP Industries est en liquidation, sa filiale Satmar industrie en redressement judiciaire...), a tenté depuis 2019, sous la houlette de son PDG Jérôme Garnache-Creuillot, de constituer un conglomérat, qui devait notamment bénéficier de commandes de l'État. Mais il n'avait pas les épaules assez larges pour attendre cet argent public et s'est lancé dans un

plan de financement obligataire. La caractéristique d'Europlasma est d'ailleurs une activité boursière débridée sous la pression du fonds spéculatif Alpha Blue Océan (ABO). Celle-ci se fait au détriment des actionnaires et de toute stratégie industrielle suivie. Devant le risque de débâcle, Europlasma tente, depuis avril 2026, de se défaire de ses activités de défense.

Pour les Fonderies de Bretagne (fondées à Caudan dans le Morbihan par Renault en 1965, 245 salariés actuellement), dont il s'était emparé en mai 2025, le tribunal de commerce de Lorient a acté, le 3 juillet, qu'Europlasma devait être écarté définitivement du dossier. L'ancienne filiale de Renault, qui a dû abandonner l'activité automobile à cause du passage au tout électrique, semblait pourtant susceptible d'aider les Forges de Tarbes à faire face à la commande de KNDS. Mais l'incendie d'un four en janvier 2026 a freiné cette reconversion. Placée en redressement judiciaire en juillet, FDB n'a dû sa survie provisoire qu'à un apport en trésorerie de Renault de 4,5 millions d'euros s'ajoutant au fonds de roulement déjà accordé.

Il y aurait un investisseur industriel français sur les rangs pour reprendre FDB mais son nom est confidentiel jusqu'à nouvel ordre (Renault peut-être?). Fonderies de Bretagne et Forges de Tarbes sont des entreprises de petite taille, mais qui représentent un enjeu de souveraineté militaire crucial face à la montée en puissance colossale de l'industrie d'armement allemande.

Paul Chassard

Civilisation des loisirs

Les plus anciens d'entre nous se souviennent du parc d'attractions Mirapolis à Courdimanche, au nord de Paris dans le Val-d'Oise. Il avait ouvert en 1987 et était dédié à Gargantua. Mais il avait fait faillite dès 1991 faute de fréquentation suffisante.

C'était un parc familial assez facile à atteindre en voiture depuis Paris, de dimension relativement modeste, de forme circulaire. Au centre trônait la statue gigantesque d'un Gargantua assis dont on pouvait visiter les entrailles. Et sur la circonférence suivie par un petit train étaient alignés des manèges assez grands mais comme on peut en trouver dans une foire ou un Luna Park quelconques. Pas de super-attractions donc. L'avantage c'est que ce n'était pas trop cher et que, comme il n'y avait que peu de queues, on pouvait faire plusieurs fois le tour des attractions ou rester longtemps sur celles qui plaisaient le plus. L'inconvénient, manifestement c'est que ce parc était adapté à une clientèle de moins de 12 ans, mais qu'il n'attirait pas les ados et les adultes à la recherche d'expériences plus marquantes. Et puis il ne fallait pas en attendre une expérience gastronomique malgré le restaurant qui y prétendait un peu. Le manque d'attractivité venait surtout du manque d'image forte à la Disney ou à la Astérix. On sait que les Schtroumpfs ou même le Petit Prince de Saint Exupéry ont donné leur notoriété à des parcs construits depuis... Il manquait à la gloire de Gar-

gantua des BD, des dessins animés ou films à succès. La célébrité de Rabelais, malgré les gravures de Gustave Doré, était trop faible, alors qu'il restait encore à l'époque des bribes de culture générale dispensée par l'Éducation nationale. Aujourd'hui, il serait un parfait inconnu.

On apprend que le prince héritier d'Arabie saoudite, Mohammed ben Salmane, en visite à Paris le 23 août prochain, pourrait superviser la signature d'un contrat d'un milliard d'euros (!). Des investisseurs saoudiens reprendraient les terrains de Mirapolis et y construiraient un parc sur le thème de « Dragon Ball », le manga d'Akira Toriyama publié depuis 1984 avec des centaines de millions d'albums vendus, d'innombrables dessins animés à la télévision et au cinéma, des jeux vidéo, des produits dérivés à l'infini. Tout ce qu'il faut pour faire venir un public nombreux et international. Au vu de l'enveloppe annoncée, on peut imaginer des hôtels, des transports en commun modernes, voire une urbanisation du genre de celle de Disneyland en Seine-et-Marne. Est-ce cela la réindustrialisation du pays souhaitée par le président Macron? En attendant ce sont encore des hectares de belles terres agricoles qui risquent d'être sacrifiés. Alors que la sécheresse et les incendies actuels nous annoncent non pas une civilisation des loisirs, mais un temps à venir où on pourrait bien manquer de nourriture. Mais bon, on ne crache pas sur un milliard de dollars. Si cela se confirme.

Par ailleurs, Nicolas de Villiers, président du parc

ments 18 665 faits ont été recensés en juillet 2026 (+ 7,7 % sur un an).

■ **Presse** : L'entrepreneur catholique Vianney d'Alançon, 40 ans, créateur du parc à thème provençal Roche Mistral au château de La Barben (Bouches-du-Rhône), et l'un des repreneurs de l'École supérieure de journalisme (ESJ-Paris), a racheté au groupe Herros Media, le 17 juillet, le titre VSD, magazine fondé par Maurice Siegel en 1977 (mensuel depuis 2018, revendiquant 40 000 acheteurs réguliers).

■ **Justice** : Un nouveau bilan du ministère de l'intérieur fait état d'une augmentation de 48 % des dossiers d'agressions sexuelles en cours d'examen lors du dernier trimestre grâce aux nouvelles consignes données aux services de police après l'affaire Lyhanna (cette enfant de 11 ans qui a été violée et assassinée par un prédateur que la justice avait ignoré malgré de nombreuses alertes). Entre mai et juillet, ce sont 52 849 nouvelles plaintes qui ont été recueillies par la police et la gendarmerie. Le garde des Sceaux Gérald Darmanin a demandé aux procureurs de réexaminer les 70 000 à 85 000 plaintes, voire beaucoup plus, qui seraient en souffrance, parfois depuis plusieurs années, concernant des agressions contre des mineurs.

■ **Trains** : Trenitalia France, avec le soutien du fonds de pension américain Certares, a commandé 19 nouveaux TGV à un seul étage au constructeur japonais Hitachi. Ils seront exploités dès 2029 sur la ligne Marseille-Lyon-Paris-Londres.

■ **Disparitions** : Romancier, journaliste et scénariste, Didier Decoin est mort le 5 août à l'âge de 81 ans.

Joël Thoraval est décédé dans sa 91^e année le 6 août. Il avait été préfet de la Région Île-de-France, préfet de Paris, puis président du Secours catholique.

d'attractions historique du Puy-du-Fou en Vendée, s'émue dans Le Figaro, du fait que la France renonce ainsi sans combattre à imposer son propre récit. On ne peut pas lui donner tort.

P.C.

Constructions

La reconstruction de la flèche de la basilique (cathédrale) de Saint-Denis, 180 ans après qu'elle avait dû être démontée car la foudre, en 1837, et une tornade, en 1845, l'avaient mise à mal, a été lancée en 2025. Comme quoi il ne faut jamais désespérer. Le chantier est suivi par l'association « Suivez la flèche » dont Stéphane Bern, emblématique défenseur du patrimoine, vient d'être élu président.

On l'a échappé belle, car le nouveau maire LFI de Saint-Denis, Bally Bagayoko, revendiquait cette présidence. C'était juste avant que *Le Canard enchaîné* ne publie un article suggérant qu'il a longuement bénéficié d'un emploi supposé fictif au sein de la RATP. L'association AC !! Anti-Corruption a déposé une plainte contre X le 7 août. Une présidence Bagayoko n'aurait pas facilité l'appel au public et aux mécènes pour les 4 à 5 millions de financement qui manquent encore sur un projet budgété à hauteur de 38 millions d'euros.

C'est cher, mais outre l'aspect – toujours contestable – patrimonial et esthétique de cette flèche non symétrique, il faut voir que le chantier est aussi une école de formation, un conservatoire de métiers dont la reconstruction de la cathédrale Notre-Dame

de Paris a montré qu'ils ne s'improvisent pas. 15 228 pierres, taillées ou retaillées vont être manipulées par des artisans de haut niveau tels qu'une ville comme Saint-Denis a bien besoin d'en voir à l'œuvre. Il est pédagogiquement souhaitable qu'un tel chantier s'installe dans la plus grande durée possible. L'achèvement compte moins que la réalisation exemplaire. D'ailleurs aucune cathédrale ne s'est construite en un jour.

Un autre bâtiment patrimonial fait beaucoup parler de lui actuellement. Il s'agit d'un nouveau pavillon d'accueil voulu par la présidente de l'Assemblée nationale Yaël Braun-Pivet. Il est censé remplacer l'actuel, de style néo-classique, construit en 1886-1888 sur les plans de l'architecte Edmond de Joly, par une construction de verre de 4000 m² dont le budget initial est déjà de 52,8 millions d'euros. Ce projet avait été évoqué il y a deux ans et on espérait qu'il avait été enterré pour cause de rigueur budgétaire. Mais, en fait, on attendait seulement que le nouveau Conseil municipal de Paris passe outre le classement des berges de la Seine à Paris comme patrimoine culturel mondial de l'Unesco. C'est ce qui a été fait lors de délibérations qui ont eu lieu du 15 au 18 juillet. Un passe-droit urbanistiquement scandaleux qui autorise une verve jouxtant la colonnade du Palais Bourbon et qui serait aussi haute qu'elle !

L'association Site & Monuments a lancé une pétition qui a dépassé le seuil, certes symbolique, des 100 000 signatures. Les élus de la Nation seraient sages de prendre en compte la colère

qui monte alors qu'on les sait incapables de voter un budget en équilibre pour les années qui viennent.

P.C.

Drones, avions, bateaux et agents de Moscou

Sans doute pour préparer l'opinion à disqualifier d'autres sources d'information, on a braqué les projecteurs sur Xenia Fedorova alors que, même si la journaliste appartient aux organismes de propagande russe, elle agissait au grand jour. Mais cela ne doit pas dissimuler la vraie et constante pression sur le continent.

L'opération liée à la présence d'un drone équipé d'un engin explosif à l'aéroport de Leipzig le 4 août, sans être formellement attribuée à la Russie, exprime la montée des opérations hybrides visant les infrastructures européennes. Elle montre aussi que l'UE n'a pas encore vraiment dépassé le stade de l'action, de la réaction et, surtout, de la prévision du temps de paix. Elle se trouve en effet confrontée non seulement à des campagnes d'influence mais à des actions de plus en plus nombreuses en matière de renseignement, de harcèlement, de piratage et de sabotage touchant l'armement et l'ensemble de l'économie, auxquelles se livrent drones, avions, bateaux et agents infiltrés.

Jean-Gabriel Delacour

■ **Algérie** : Le 31 juillet, sur mandat international français, la police algérienne a arrêté en Algérie Mehdi Laribi, l'un des fondateurs présumés de la DZmafia en région PACA. Un de ses adjoints a également été arrêté en Algérie quelques jours plus tard.

■ **Allemagne** : Un drone explosif a été retrouvé à l'aéroport de Leipzig-Halle le 4 août. Au même moment un avion était heurté, sans dommage, par un autre drone en plein vol.

■ **Allemagne** : Pour la première fois depuis sept ans la compagnie ferroviaire Deutsche Bahn, qui contrôle 95 % des grandes lignes en Allemagne et est très critiquée pour son absence de fiabilité, a présenté début août un bilan avec un bénéfice. L'ouverture à la concurrence (compagnie italienne Italo) est prévue pour 2028.

■ **Transport aérien** : Le fonds de pension américain Apollo a déposé le 6 août une offre pour racheter la compagnie aérienne britannique EasyJet pour 5,7 milliards de livres. Il s'agit de la deuxième compagnie à bas coût en Europe après Ryanair. Les autorités de la concurrence doivent donner leur accord.

■ **Bénin** : Président du pays de 2016 à mai 2026, et ayant cédé la place à son dauphin Romuald Wadagni après deux mandats successifs (maximum autorisé), Patrice Talon, 68 ans, a été élu président du Sénat le 6 août. Cette institution vient d'être instituée et comporte 25 sénateurs non élus.

■ **États-Unis** : L'indice Dow Jones à la bourse de Wall Street, qui regroupe 30 des plus grandes entreprises américaines, a atteint un record de séance à 54 774 points le 5 août. Le département du Travail a annoncé, le 7 août un taux de chômage

La Vénézuélienne de Trinité-et-Tobago

Attirée par une offre d'emploi sur la plateforme de vente Facebook Marketplace, avec un billet d'avion et un poste à l'arrivée à Trinité-et-Tobago, la Vénézuélienne Sofia pensait être sortie d'un mauvaise passe. Mère célibataire de 27 ans, elle avait jusque-là gagné sa vie en vendant des produits d'hygiène de porte en porte ; mais la crise économique du Venezuela s'est ajoutée aux dettes. Alors, une femme se présentant comme Valentina a pris contact avec elle sur WhatsApp et, après des messages, elles se sont entretenues de vive voix.

En réalité, Valentina appartenait à un réseau de traite d'êtres humains. Sofia s'est envolée, persuadée qu'un emploi l'attendait dans la petite République des Caraïbes d'un peu plus de 5 000 km² et de quelque 1,5 million d'habitants juste au large du Venezuela. Mais, à son arrivée, les personnes présentes n'étaient pas celles avec lesquelles elle avait échangé.

Livrée à un réseau d'exploitation sexuelle — « j'ai été enlevée et forcée de faire ce qu'ils m'ordonnaient » —, elle a vécu sous menace permanente. Ses ravisseurs ont même essayé de la contraindre à recruter d'autres Vénézuéliennes.

Elle s'est échappée le jour où ses ravisseurs l'ont envoyée sortir les poubelles. Rassemblant ses quelques effets personnels, elle a sauté dans un taxi. Racontant son histoire à l'autre passagère, une Dominicaine installée depuis plusieurs années à Trinité-et-Toba-

go, elle a été conduite au commissariat. Les autorités, par l'intermédiaire de l'unité spécialisée dans la lutte contre la traite, lui ont procuré une prise en charge, avec des examens médico-légaux, un suivi psychologique et une protection dont elle bénéficie toujours. De même, l'Organisation internationale pour les migrations lui a apporté une aide alimentaire d'urgence, un hébergement sécurisé, un accompagnement psychosocial ainsi qu'une formation professionnelle pour sa réinsertion.

Combien y a-t-il de Sofia dans le monde ?

Précy

Objectif 2028

La bataille pour la succession de Donald Trump a déjà commencé. Les élections de mi-mandat le 3 novembre prochain devraient dégager des tendances. Les candidats aux sièges de sénateur pour un tiers des États et à la totalité des sièges de la Chambre des représentants sont choisis à la faveur de primaires au sein de chaque parti. La majorité des candidats républicains soutenus par le président ont passé la barre. Au sein du parti démocrate, la division s'est creusée entre le courant centriste des instances dirigeantes et une aile gauche galvanisée par l'élection du maire de New York, Zohran Mamdani.

Le 4 août, une incarnation de cette dernière vague a passé le cap des primaires pour l'élection au poste de sénateur du Michigan. Le docteur Abdul el-Sayed, 41 ans, l'a emporté d'un cheveu face à son adversaire centriste : moins de 15 000 voix sur plus d'un million

et demi de votants, un record de participation. Les sondages laissaient penser à une victoire plus large, mais le candidat en position d'outsider a dû faire face à un rapport d'un à neuf en matière de financement de la campagne : 62 millions de dollars ont été dépensés par son adversaire, dont 32 par la puissante association de soutien à Israël (AIPAC).

Le dr. El-Sayed, né aux États-Unis de parents égyptiens, a été directeur des services de santé de la métropole de Detroit, principal centre économique du Michigan. Il a fait campagne pour une couverture universelle de santé, la gratuité de l'enseignement supérieur, la dissolution de ICE, brigade de lutte contre l'immigration illégale, la fiscalité des plus riches, tout en ne se déclarant pas « socialiste » comme Mamdani ou le sénateur Bernie Sanders. En revanche, il s'est élevé contre la politique israélienne à Gaza, qui aujourd'hui divise profondément le camp démocrate, traditionnellement favorable à Jérusalem. En juillet, 103 représentants démocrates ont voté contre l'appui financier à Israël contre 98 pour et 10 abstentions. Le Michigan possède cette particularité d'abriter une forte communauté juive dans les faubourgs de Detroit et la plus importante communauté arabo-américaine à Dearborn. Si le dr. El-Sayed était élu sénateur, il serait le premier musulman à siéger dans la chambre haute — il y a déjà quelques musulmans élus à la Chambre des représentants.

Donald Trump avait emporté cet État-clé en 2016 et en 2024. L'enjeu d'ici la prochaine élection présidentielle de 2028 sera de savoir

ce qu'il adviendra du parti démocrate, qui en prendra le contrôle, des centristes ou de la gauche, comment le parti maintiendra son unité et saura faire front à la ligne MAGA du successeur de Trump. Premier test : le 3 novembre prochain.

Dominique Decherf

en légère baisse, à 4,1 %, avec 6,9 millions d'Américains au chômage, dont 1,8 en chômage de longue durée (plus de 27 semaines).

■ **États-Unis** : 2 318 cas de rougeole ont été constatés depuis le 1er janvier. La baisse du nombre de vaccinations est mise en cause.

■ **Réseaux sociaux** : Le 6 août, le tribunal de Santa Fe a condamné Meta à verser 567 millions de dollars à un fonds social du Nouveau-Mexique destiné à réparer les dégâts psychologiques causés aux adolescents par les réseaux sociaux addictifs. Plusieurs condamnations du même type visent Meta ou Youtube dans divers États américains.

■ **Australie** : Le pays a accordé, le 6 août, la citoyenneté australienne aux deux footballeuses iraniennes qui avait demandé l'asile politique lors de la Coupe d'Asie féminine en mars. Cinq autres footballeuses iraniennes avaient renoncé à leur demande et regagné leur pays.

■ **Ukraine** : Une attaque de 24 missiles hypersoniques russes sur l'Ukraine le 4 août a montré que ce pays, faute de disposer de munitions pour ses batteries américaines Patriot, ne dispose d'aucune défense aérienne efficace contre ces armes. En quatre ans et demi de guerre, les pays européens n'ont mis en route aucune fabrication d'un système de protection crédible et sont dans l'incapacité d'aider l'Ukraine sauf à lui

Chemins du monde

donner leurs propres missiles Patriot et à se trouver eux-mêmes vulnérables.

■ **Vélo** : Premier fabricant européen de vélo le groupe hollandais Accel (marques Batavus, Babboes, Raleigh, Koga, Haibike, Lapierre, Sparta...) est à nouveau en cessation de paiements. Il est la propriété du fonds de pension américain KKR.

■ **Colombie** : Le nouveau président élu, Abelardo de la Espriella, est entré en fonction le 7 août. Il a multiplié ces derniers jours les déclarations fracassantes quant à sa foi chrétienne. Les États-Unis lui ont promis une aide d'1 milliard de dollars, notamment pour lutter contre le narcotrafic.

■ **Venezuela** : La chef de l'opposition, Maria Corina Machado, Prix Nobel de la paix, en exil aux États-Unis, a envoyé une délégation pour négocier avec Jorge Rodríguez, président de l'Assemblée nationale, le 6 août sur une base militaire de Caracas. Donald Trump serait opposé à un retour de Mme Machado de son exil...

■ **Arabie saoudite** : Un traité de défense a été signé à La Mecque le 7 août entre le prince héritier Mohammed ben Salmane, le président turc Recep Tayyip Erdoğan et le Premier ministre pakistanais Shehbaz Sharif.

■ **Iran** : Selon Jeremy Laurence, porte-parole de l'ONU pour les droits de l'homme, au moins 56 personnes ont été pendues en Iran depuis le 19 mars 2026 pour des affaires dites de « sécurité nationale ».

■ **Iran** : Le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, Kazem Gharibabadi, a déclaré, le 6 août, que l'Iran et Oman étaient en train de conclure un accord sur les voies de passage maritime dans le dé-

troit d'Ormuz. Mais le 8 août les Iraniens précisaient que cet accord ne pourrait entrer en vigueur qu'après que les États-Unis les auraient indemnisés intégralement des dommages causés par leurs bombardements depuis le 28 février.

■ **Corée du Sud** : À la Bourse de Séoul, les valorisations de Samsung et SK Hynix ont connu une hausse vertigineuse, suivant les progrès de l'Intelligence artificielle forte consommatrice de puces électroniques. L'indice KOSPI a suivi en passant par de nombreux soubresauts. Parti de 4 500 points en janvier, il avait atteint 9 000 points en juin, avant d'atterrir à 6 500 points début août.

■ **Chine** : Le concepteur de puces mémoire CXMT a levé l'équivalent de 8,6 milliards de dollars à la Bourse de Shanghai le 27 juillet. Son cours a progressé de 466 %. Pakistan : Des élections législatives ont lieu le 10 août au Cachemire pakistanais. Les candidats officiels de la Ligue musulmane du Pakistan ont un avantage indu qui est contesté dans la rue par les autres partis. La répression a fait plusieurs dizaines de morts.

■ **Canada** : Plus de 20 000 personnes ont été évacuées le 7 août dans la région de Bald Range à Penticton, en Colombie britannique, à cause de nouveaux incendies de forêt.

La Nation Française

directeur de la publication :
Frédéric Aimard

Édité par Spfc-Acip

60, rue de Fontenay
92350 Le Plessis-Robinson

Siret 418 382 149 00015 Nanterre
N° TVA intracommunautaire
FR21418382149

ISSN 2967-2988

Imprimé par nos soins.



À l'automne 2026, sous le titre *Chemins du monde*, avec Pierre Boutang politique, paraîtront, aux éditions France-Empire, de sympathiques *Mémoires de Dominique Decherf*, ancien ambassadeur de France qui, dans sa jeunesse, confirma sa vocation dans la lecture de *La Nation Française* de Pierre Boutang.